



## COMPTE RENDU CONSEIL DU 5 MARS 2024

*Présents : Marie-Claire Bachelier, Geneviève Bellissard, Céline Bernard, Frédérique Camilleri, José Charters, Astrid Ferrand, Isabelle Hagel, Catherine Hébrard, Géraldine Michelet, Lionel Oddos-Marcel, Isabelle Sabathier*

*Excusée : Noémie Alves*

### **Ordre du jour :**

1. Calendrier des événements du 1<sup>er</sup> semestre
2. Calendrier des venues de l'EAM
3. Adhésion de l'association Saint-Vincent de Paul
4. Point sur les adhésions et les contrats
5. Coût de l'adhésion pour 2025
6. Le bio dans les cantines de Yerres

### **1. Calendrier des événements du 1<sup>er</sup> semestre**

Plusieurs manifestations sont prévues au cours du premier semestre, organisées par notre amap, par l'AMAP Ile-de-France et par les producteurs (coups de main et portes ouvertes). Pour permettre d'y voir clair et de ne manquer aucun événement, nous réfléchissons à un système d'affichage au local, accessible pour permettre les inscriptions et mises à jour. Nous avons de nombreux tableaux (tableaux noirs et en liège) mais peu de place sur des murs accessibles ! Frédérique demandera à la mairie si nous sommes autorisés à accrocher les tableaux en liège et demandera aussi la clé de la vitrine sur le mur extérieur du local qui nous permettra de communiquer auprès des personnes non adhérentes.

Parmi les prochaines dates à retenir, il y a l'AG de l'AMAP Ile-de-France le 23 mars à Paris où tous les adhérents sont conviés, mais surtout, pour les Sapouss' :

- **2 avril** : soirée portes ouvertes et concours gâteaux, ouverte aux non adhérents.  
Concernant la communication : Frédérique a transmis l'information auprès du service communication de la mairie (parution dans le Journal des Yerrois d'avril et sur les réseaux sociaux de la ville).  
Concernant l'organisation : chaque adhérent pourra apporter une préparation sucrée ou salée de son choix. Isabelle Sabathier s'occupe de l'organisation du concours et enverra un mail à tous les adhérents pour expliquer le fonctionnement du concours. Notre amap offrira les boissons (cidre, jus de pomme).
- **2 juillet** : pique-nique estival. Cette date a été choisie car il y aura plusieurs distributions (légumes, pain, produits laitiers, chèvres, volailles), ce sera presque les vacances scolaires, nous attendons donc de nombreux adhérents et les producteurs seront invités à notre buffet. Toutes les idées sont les bienvenues pour faire de cet événement une fête : jeu, quizz, chanson à thème, etc.
- **AMAPiade pour les 20 ans de l'AMAP Ile-de-France** : nous souhaitons marquer cette date et organiser localement une fête, la date et le lieu restant à définir. Nous avons cependant quelques pistes : fin août ou courant septembre, à Périgny sur la ferme de l'atelier Bombylius ou à Mandres les Roses sur la Ferme bio du plateau briard (Sophie Besnard). Les référentes légumes prendront contact avec Cécile et Vilma pour

voir la faisabilité de cet événement dont l'organisation sera entièrement à la charge de notre amap. Nous en discuterons régulièrement aux cours des prochains conseils. En attendant, si vous souhaitez avoir plus d'informations, vous pouvez consulter le site de l'AMAP Ile-de-France <https://amap-idf.org/le-reseau/20-ans-de-reseau-en-idf>.

## 2. Calendrier des venues des résidents de l'EAM

L'EAM de Draveil a renouvelé sa cotisation et a déjà participé à la distribution du 27 février. Nous leur proposons donc de nouvelles dates les mardis où il n'y a que la distribution légumes et pain. Clémentine, accompagnatrice des résidents, nous a indiqué que l'EAM serait intéressé par un contrat fruits pour la prochaine saison. Si un contrat est signé, nous verrons avec les référentes fruits si les résidents peuvent aussi participer à l'élaboration des paniers fruits.

## 3. Association Société Saint-Vincent de Paul

L'association Société Saint-Vincent de Paul (SSVP) a souscrit un contrat pour un panier hebdomadaire de légumes. En soutien à cette association qui vient en aide aux familles en précarité alimentaire, le conseil a décidé de leur offrir cette année encore le montant de l'adhésion (17,50 euros).

## 4. Bilan des adhésions et contrats

A ce jour, 75 adhérents ont payé leur cotisation, nous attendons encore l'adhésion de 3 adhérents. Les contrats ont bien été renouvelés et sont même en augmentation par rapport à 2023 pour le pain, les légumes, les volailles-œufs, les fromages de chèvre. Nous n'avons pas encore de visibilité pour les produits laitiers et les pâtes et farine, les contrats pouvant encore être signés. C'est donc un bon début d'année et nous espérons avoir de nouveaux adhérents pour continuer à pérenniser le modèle AMAP.

## 5. Tarif de l'adhésion pour 2025

Eu égard d'une part à l'inflation depuis un an et d'autre part à l'engagement de chaque adhérent à soutenir un ou plusieurs producteurs, les membres du conseil ont évoqué la possibilité d'un tarif différencié pour 2025 qui pourrait être de 15 € pour un tarif normal et de 20 € (ou plus...) pour un tarif de « soutien ». Ce sujet, longuement débattu, sera de nouveau abordé lors des prochains conseils. Vos remarques et réactions sont donc les bienvenues pour nourrir ces futurs échanges. Cette proposition sera de toute façon votée à l'assemblée générale de 2025 (date probable : 18/1/2025, selon les salles municipales disponibles).

## 6. Le bio à Yerres

A la suite de l'article « du bon et du bio dans les cantines » paru dans le numéro de mars du Journal des Yerres (dossier « Yerres agit pour la transition écologique »), nous nous interrogeons sur la compatibilité entre Yvelines Restauration (fournisseur des cantines des écoles yerroises) et l'adhésion à la légumerie départementale « Essonne Terre d'Alimentation » (société publique locale) à laquelle la ville de Yerres vient d'adhérer et qui « fournira les écoles et collèges en produits frais issus de circuits courts essonniers ». Astrid essaiera d'aborder ce sujet en conseil d'école des Godeaux vendredi 8 mars et Céline en conseil des quartiers, jeudi 7 mars, afin d'avoir plus d'informations.

**La date du prochain conseil, qui se tiendra au local, est fixée au 14 mai. Vous êtes tous conviés à rejoindre les membres du conseil lors de ces réunions bimestrielles.**